

Nom: Julien BROUSSEAU

Propriétaire des parcelles DE 74 - DE 75 - DE 425 - DE 428
DE 433 situées dans la zone industrielle S^t Pangouët au plan
de Génève. Ces parcelles sont en zonage UGI doit
être constructible pour des entrepôts industriels.

En revanche, elles sont également soumises au PPRi
inondation en zone rouge ce qui gêne la construction.

Je vous demande donc de bien vouloir changer le
PPRI de rouge de la zone PPRi bleu pour que
l'on puisse y construire comme prévu dans le nouveau
PLU.

A Gisors le 28/03/2018

Trouvé le 29 Mars 2018 de 8H15 à 16H30

(L) lecture Mme BOSI - en date du 28/03/2018. reçu le 29/03/2018
par Paul MEYER MA. G. de FONTMICHÉL
et M. Michel AILLOU DE PLAN.

- ① Il serait souhaitable que soient aménagées
des zones tampon de son environ face aux
habitations.
- ② qu'il y ait des bâtiments R+2 et non pas R+3
(question de pluviosité)
- ③ Si possible du tertiaire sans des activités
polluantes (bruit - odeurs - etc...)